TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 31 Le numéro 5 centimes VENDREDI 7 FÉVRIER 1902

Administration et Rédaction
18, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

O. I. X. † M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces LA LIBERTÉ	Réclames LA LIBERTÉ
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Fête de saint Romuald

Nouvelles du jour

Le texte de la note du gouvernement de La Haye et la réponse du marquis Lansdowne, ministre des affaires étrangères en Angleterre, au sujet de la guerre sud-africaine, ne change pas, en des points essentiels, le sommaire que nous en avons donné hier.

Le gouvernement anglais n'a pas répondu qu'il serait « délivré » des saufconduits aux délégués boers qui en demanderaient, mais qu'il serait « délibéré » sur ces sortes de demandes. Peu importe du reste, puisque les délégués annoncent qu'ils n'adresseront pas de semblables requêtes, estimant que les pouvoirs qui leur ont été conférés il y a deux ans par leurs compatriotes sont encore valables et qu'ils n'ont donc pas besoin de les renouveler.

Parmi les journaux anglais, il ne s'en est trouvé aucun pour blâmer le gouvernement du Dr Kuijper de son initiative, et dans les autres pays, aucun blâme sérieux n'a atteint le gouvernement anglais pour la réponse qu'il a faite à la note hollandaise. On regrette que l'Angleterre refuse une médiation qui terminerait promptement la guerre, tout en comprenant qu'elle n'accepte pas plus que ne l'auraient fait d'autres Etats l'intervention d'un tiers.

Quant aux velléités de pacification que témoigne la réponse du marquis Lansdowne, on attend l'Angleterre à l'œuvre, c'est-à-dire à la façon dont elle accueillera éventuellement les ouvertures de M. Steijn et de M. Schalk-Burger. Si, à ces deux présidents, on a l'air de dire: « Soumettez-vous d'abord, nous verrons après », nous n'aurons encore connu que la perfide Albion.

***

En Angleterre, on s'était vanté, sans y trop croire au fond, de posséder l'amitié d'Abibullah, nouvel émir d'Afghanistan.

Mais Abibullah paraît aujourd'hui désireux de vivre en très bons termes avec la Russie, et il noue des intrigues avec les ennemis de la domination anglaise dans l'Inde, par exemple, avec le chef indigène de Hada, connu par son fanatisme antianglais. Les journaux de l'Inde reprochent en outre à l'émir d'Afghanistan d'avoir envoyé un émissaire dans les régions montagneuses du Nord-Ouest où l'Angleterre est actuellement en guerre avec les Mashouds.

Une dépêche de ce matin annonce que la situation se brouille en Afghanistan. Il y a de l'effervescence à Caboul. L'élément fanatique est représenté dans cette capitale plus largement que de coutume. On s'attend à ce que des troubles éclatent.

Ce télégramme, parti de Peschawer, la ville à l'extrême Nord-Ouest de l'Inde, est discret sur l'origine et la nature de l'agitation qu'il signale. On en peut conclure que les Anglais ont quelque chose à nous cacher.

***

La Chambre française, continuant la discussion du projet tendant à limiter le travail dans les mines, a adopté hier, à plus de cent voix de majorité, le premier paragraphe de l'article 1er fixant la durée du travail à neuf heures avec entrée en vigueur six mois après la promulgation de la loi. Le paragraphe 2, portant que la journée sera réduite à huit heures et demie au bout de deux ans et à huit heures au bout de deux autres années a été adopté sans opposition, ainsi que le paragraphe 3, ainsi conçu :

« Dans les exploitations où la journée normale, actuellement déterminée conformément aux dispositions du paragraphe premier, est comprise entre neuf heures et huit heures, sa durée ne pourra être relevée. »

***

Nos *Dépêches* d'hier ont signalé que la France ne reprendrait pas ses relations diplomatiques avec le gouvernement vénézuélien, si M. Secrestat, d'origine française, arrivé par le *Libertador*, n'était pas autorisé à débarquer pour protéger les intérêts de son père.

M. Secrestat père est créancier de sommes importantes prêtées au général insurgé Matos. Il a envoyé son fils sur les lieux pour présenter ses revendications. Le consul français menaça d'abord le Vénézuéla d'un ultimatun en cas de refus de la part du président Castro de laisser débarquer M. Secrestat fils. Le président Castro persista dans son refus en ajoutant même qu' « il se moquait des menaces de la France ».

***

D'après la *Gazette d'Essen*, la situation s'améliore dans les établissements Krupp, après quelques mois de chômage inquiétant.

Le gouvernement allemand vient de faire des commandes de matériel de guerre dont on ne donne pas le chiffre, mais qui doivent être importantes puisqu'elles permettent de reprendre au moins quatre cents ouvriers, rien que dans les ateliers de fonderie.

Dans les ateliers d'ajustage, la plupart des ouvriers mis à pied dans les premiers jours de décembre trouveront de l'ouvrage à partir du 15 février.

D'après le même organe, deux puissances étrangères ont fait aussi d'importantes commandes chez Krupp.

***

Le Comité central macédonien a décidé d'adresser un mémoire aux grandes puissances sur la question macédonienne, accompagné d'une statistique des agressions et attentats dont la population macédonienne a été l'objet de la part des Turcs.

***

On écrit de Belgrade au *Temps* que, au cours d'une polémique entre M. Mijatovitch, ancien homme politique milaniste, plusieurs fois ministre, et le journal officieux serbe *Dnevnik*, M. Mijatovitch, actuellement sénateur, vient de préciser un point d'histoire controversé relatif à la fameuse convention militaire secrète entre Milan et l'Autriche-Hongrie, qui a existé de 1882 à 1894. M. Mijatovitch déclare que, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Pirotchanatz en 1882, il avait apposé sa signature au bas de cette convention ; qu'il en prend toute la responsabilité et qu'il croit avoir rendu par là à son pays le service le plus signalé de toute sa carrière.

***

On annonce de Buda-Pest la publication très prochaine d'une brochure des partisans du prince Karageorgewitch, et qui contiendrait des révélations sensationnelles sur les antécédents de la reine Draga de Serbie. Les partisans du prince à Buda-Pest auraient l'intention d'acheter une imprimerie et de faire une agitation intense en faveur du prétendant.

Nous pensons le plus grand bien du prince Pierre Karageorgewitch, qui est l'hôte de la Suisse. Nous n'en dirons pas autant du procédé que ses amis veulent employer pour servir sa cause. Qu'on laisse la reine Draga tranquille ! S'il y avait des taches dans sa vie privée, antérieures à son mariage, ce qui n'est nullement prouvé, ces choses-là ne regardent personne. Quant à la mésalliance du roi, n'en parlons pas davantage, car si Mlle Draga Maschin n'était qu'une dame d'honneur de la reine Nathalie, elle n'en était pas moins petite-fille du général Longnéwitza, qui a été l'ami intime de Miloch Obrénowitch, fondateur de la dynastie et ancêtre du roi Alexandre. Puis, l'ancêtre Miloch n'était qu'un héroïque gardeur de porcs.

" BOUQUET DE PENSÉES "

par la Baronne d'Ottenfels

III

Nous en avons fait la remarque. Les poètes ont introduit, au XIXe siècle, un genre jusqu'alors presque inconnu. Ils se sont évertués de nous faire connaître leurs états d'âme, de décrire leurs sensations, leurs aspirations, et aussi et surtout leurs peines et leurs déceptions. Ce genre, qui avait séduit d'abord le public lettré par sa nouveauté, a bientôt fatigué par l'abus. Des rimeurs du vingtième ordre lassèrent notre patience à force d'alambiquer leurs plus banales fantaisies.

Avons-nous besoin de dire ici que la baronne d'Ottenfels, avec la sûreté de son goût et la connaissance de l'exacte proportion des choses, ne tomba dans aucun excès ? Personnelle et subjective, elle l'est, mais sans croire que tout ce qu'elle a pensé ou rêvé est digne des honneurs de l'alexandrin.

Le *Bouquet de Pensées* a fleuri et a été cueilli dans le sanctuaire de la famille et dans les salons de l'amitié. Les fleurs en sont diverses comme est diverse la vie humaine. Ici, Mme d'Ottenfels, mettant sa muse au niveau de jeunes parentes, a rimé les mésaventures et le retour d'un canari voyageur ; plus loin elle a mis en beaux vers les méfaits de Ronron.

Le ton s'élève un peu, tout en restant familier, dans *Canne et Parapluie*.

Ce qui ne nous sert plus bien vite nous encombre,
Ce qui ne brille pas doit demeurer dans l'ombre ;
Tapis dans votre coin, vous l'apprendrez tous [deux,
Attendant tristement que le nuage sombre
Ou la rude montée au sentier périlleux
Ramène tôt ou tard vers vous les oublieux.

Nous signalons, dans le même genre, les Verbes auxiliaires.

Elle (la langue) a remplacé le verbe être,
— Vieux mot suranné, discordant, —
Par sa douce rime : *paraître*
— *Un mot bien plus accommodant !*

Elle enseigne à nos futurs hommes
A parler comme nous vivons :
Autrefois, l'on disait : Nous sommes » ;
On dit aujourd'hui : « Nous avons. »

Que d'autres pièces non moins agréablement versifiées, que nous laissons au lecteur le soin de découvrir et de savourer !

Mme la baronne d'Ottenfels s'est fait de la poésie un idéal digne de son âme. L'âme du poète, dit-elle,

..... est semblable à cette onde
Où la lune a posé son baiser radieux :
Elle doit désormais rester pure et profonde
Et ne plus refléter que les astres des cieux.

On ne trouvera donc dans *Bouquet de Pensées*, pas une ligne qui ne puisse passer sous les yeux les plus purs et les plus délicats. Elle a l'amour de toutes les grandes choses, et il arrive à sa plume de valoir une épée, selon le mot immortel de Louis Veuillot.

Ah ! l'heure du danger n'est pas l'heure du [rêve !
Laisse les astres luire et les fleurs embaumer !
Poète, souviens-toi que la plume est un glaive,
Et que seul le vaincu se laisse désarmer !

Hâte-toi ! le temps vole, et déjà le jour baisse :
Lance tes pas craintifs dans l'humain tour- [billon !
Avant que ta pensée avec toi disparaisse,
Trace lui de ta main un lumineux sillon !

Chante pour qu'on t'écoute, écris pour qu'on te [lise !
— Or ou plomb — *Dieu défend d'enfouir le* [talent :
L'orgue ne doit vibrer que dans la grande église
Où la foule bénit son hymne consolant.

Mais, nous l'avons dit, la muse du XIXe siècle a fait vibrer de préférence, sous ses doigts, les cordes mélancoliques de la lyre. Mme la baronne d'Ottenfels a subi cette loi. Le bonheur n'est nulle part ici-bas, pas plus sous les lustres des châteaux que dans les pauvres cabanes. Les joies

Ne sont jamais sur nous posées
Que comme l'oiseau sur nos toits (V. Hugo.)

Toutes les âmes saignent aux égratignures des ronces de la vie.

Parmi les douleurs qui nous assaillent, les plus générales sont la maladie et la mort. Des deuils, il y en a eu qui ont brisé le cœur de notre poète. La maladie est venue éprouver la femme dans son bonheur maternel. J'ai voulu, dit Mme d'Ottenfels,

J'ai voulu qu'ici-bas chaque bruit fît silence
Pour n'entendre plus rien,
Rien que le battement plus sourd et plus [intense
De nos cœurs suspendant toute leur existence
Aux battements du sien.....

Mais la pitié divine a détourné le glaive
De ce front innocent ;
L'aurore est revenue, emportant l'affreux rêve,
Et mon hymne de joie aux cieux émus élève
Son plus pieux accent.

L'âme qui se replie sur elle-même y trouve des motifs de plaintes et de soupirs plus que de chants et de rires. Le fond de notre nature se ressent des conditions de l'épreuve qui doit conduire à la récompense. Aussi

Les jours trop radieux n'ont pas de lendemain ;

et à cette pensée, le poète, élevant nos âmes,

. . . . . nous montre l'infini
Ce foyer qui demeure et d'où nul n'est banni

Le plus souvent, cette note raparaît plus vibrante et dans un son prolongé. *Ecoutez : le bruissement des*

..... désirs confus, sans objet ici-bas,
Etrange éclosion qui palpite en notre être,
Oiseaux du paradis, d'où nous venons peut-être,
Nous qui traînons au pied le boulet des forçats !..

Mais aux rocs du chemin le lourd boulet [s'émousse ;
Mais le temps jour par jour vient ébrécher le [mur ;
Et le prisonnier sent que son aile repousse,
Et que Dieu lui fait signe, et que la mort le pousse
Plus haut que l'hirondelle et plus haut que [l'azur.

Cette pensée de la délivrance revient souvent dans *Bouquet de Pensées*. Tantôt c'est un appel rapide au

..... Repos, seul bonheur d'ici-bas.

et tantôt le thème est développé avec une remarquable complaisance :

... Lentement aussi, dans mon âme lassée,
Je sentais par degrés s'assoupir ma pensée,
Et comme un enfant dort sur le sein maternel,

Sur ton grand sein placide, immuable nature,
Buvant l'oubli du monde et de la créature,
J'ai compris la douceur d'un repos éternel.

Il nous resterait à examiner la facture du vers. Le *Bouquet de Pensées* nous montrerait un poète épris de son art, et poussant fort loin, dans les pièces définitives, le soin de la forme, la précision et aussi l'harmonie. Les chants sont écrits en strophes d'une belle venue sur des rythmes variés et mélodieux. Nous n'insisterons pas sur les rythmes les plus fréquemment employés dans la poésie française, et entre lesquels Mme d'Ottenfels a su faire des choix judicieux. Mais la strophe de sept vers est rare ; notre poète l'a choisie pour un chant sur *Deux Tempêtes, inspiré de* Schiller. Voici la finale :

Et maintenant qu'importe
A ma jeunesse morte
Où l'entraîne le sort !....
Lorsque l'algue sans sève
A dormi sur la grève,
Le prochain flot l'enlève
Sans lutte et sans effort.

Que l'ouragan la brise
Ou qu'une tiède brise
Berce son lit mouvant,
Vers le courant terrible,
Ou vers le port paisible,
On la voit, insensible,
Flotter au gré du vent.

Il y a dans la mélodie de ce rythme une difficulté surmontée qu'apprécieront tous les amants de la ciselure poétique. La ruine féminine du sixième vers donne à la strophe une allure spéciale.

Nous aurions encore à faire ressortir la mâle vigueur de l'alexandrin qui, sous la plume de Mme d'Ottenfels, se déploie avec une singulière énergie ou avec la calme plénitude de la force contenue. La pensée revêt dans ce moule des formes sculpturales, comme le marbre sous la main de Marcello.

ÉTRANGER

La guerre sud-africaine

LES CHEVAUX DE REMONTE

Les contrats pour l'achat de chevaux, à 875 francs par tête, pour la remonte de la cavalerie anglaise, auraient été passés de main en main, laissant dans chaque main un gros bénéfice, jusqu'à ce qu'ils ne fussent plus qu'à 250 francs par tête.

Il semble difficile que le général Iruman reste à la tête du service des remontes. Quant au capitaine Hartigan, ce vétérinaire militaire, à qui ses scandaleuses opérations de maquignonnage ont gagné, en moins d'une année, une fortune colossale, il est incompréhensible qu'on l'ait réadmis comme fonctionnaire public.

Ce scandale est une grosse mésaventure pour le gouvernement anglais. Il n'en sortira que très affaibli.

MÉTHODE DE GUERRE DES BOERS

Un correspondant anglais très au courant des méthodes de guerre employées par les Boers, donne des détails intéressants sur la façon dont ces derniers suivent les mouvements des colonnes britanniques :

L'éclaireur boer ne procède pas autrement qu'un chasseur qui serait sur la piste d'un animal sauvage. Habitué à cet exercice, dès son enfance, il épie l'ennemi pas à pas, patiemment et silencieusement, sans jamais se lasser, comme il le ferait pour un gibier quelconque. Il peut même fixer la position de sa proie sans la voir, car il est capable de lire et d'interpréter des indications qui n'auraient aucun sens pour un observateur inexpérimenté. Enfin, le Boer a toujours à sa disposition des espions indigènes, dont la vue est si perçante qu'ils peuvent compter le nombre des têtes d'un troupeau éloigné de plusieurs kilomètres, et estimer la vitesse de marche d'une colonne d'après le déplacement de la poussière.

Les habitudes d'une colonne britannique n'ont pas plus de mystère pour lui que les habitudes du gibier qu'il est accoutumé à poursuivre, et on peut être assuré que ni De Wet, ni aucun chef de réputation ne déciderait une attaque sans avoir réuni tous les renseignements nécessaires à la réussite de son projet.

Lorsqu'un Boer est à l'affût d'une colonne britannique, rien ne peut détourner son attention. Si, par exemple, une petite patrouille passe à courte portée, de façon qu'il puisse abattre plusieurs cavaliers sans risquer d'être vu, il ne tirera pas un coup de fusil. C'est un plus gros gibier qu'il chasse. Il faut que la patrouille ne voie rien, n'entende rien. Elle aura battu tout le pays et rentrera au camp en déclarant que nulle part elle n'a aperçu l'ennemi.

Lorsque les Boers ont un raid sérieux en vue, ils ne dressent pas une embuscade à une patrouille de deux ou trois hommes, dont la disparition donnerait l'éveil aux autres troupes. Une fois en possession des renseignements qu'il a été chargé de recueillir, chaque éclaireur transmet les informations nécessaires au groupe le plus proche de ses camarades, qui à leur tour les font parvenir par une succession de relais et avec une rapidité extrême au quartier général. Même dispersés sur une vaste étendue, les divers détachements se tiennent toujours en contact.

La nuit arrive ; sur un seul ordre, ils se portent en avant en faisant converger leur mouvement à mesure qu'ils se rapprochent de la position britannique, et ils se gardent avec soin contre toute surprise jusqu'à ce qu'ils aient dépassé la ligne la plus avancée des sentinelles.

C'est ainsi qu'un corps ennemi formidable se trouve transporté en quelques heures à des distances considérables des points que chaque groupe isolé occupait quelque heures auparavant.

Le meilleur officier du service des renseignements servi par les plus habiles éclaireurs n'avait pu apercevoir dans la journée que quelques Boers dispersés et dont la présence au loin n'apparaissait aucunement comme dangereuse.

Grève

La grève des chauffeurs du Lloyd autrichien, à Trieste, continue. Les chauffeurs ont protesté contre l'emploi des chauffeurs de la marine de guerre. La navigation est presque complétement interrompue.

M. Sully-Prudhomme et le prix Nobel

M. Sully-Prudhomme a décidé qu'une somme de quinze cents francs par an serait à perpétuité mise à la disposition du poète débutant qui n'aurait point les moyens de publier son premier volume de vers.

La Société des gens de lettres à Paris se chargera de l'attribution de ce prix.

L'éminent poète a rédigé un long rapport dans lequel il expose ses intentions et ses vues, invitant le Comité à lui exprimer à son tour ses avis relativement à l'attribution de ce prix annuel.

D'après le désir du poète choisi, son nom sera ou ne sera pas connu du public.

La demande et le nom du lauréat seront, s'il le souhaite, brûlés le jour même où il touchera le prix; il se présentera alors au public dans les mêmes dispositions que si un éditeur l'avait spontanément imprimé.

De même seront brûlés les noms de ses concurrents, sur lesquels le secret sera rigoureusement gardé.

Le volume devra compter un minimum de 1200 vers.

S'il se trouve qu'une année nul poète nouveau ne puisse recevoir le prix, le montant en sera réservé; il grossira celui de l'année suivante ou aura un autre emploi à fixer.

La guerre civile au Vénézuéla

Les dépêches de Port-of-Spain (Trinité) annoncent que la situation empire rapidement au Vénézuéla et que le gouvernement est impuissant à assurer la sauvegarde des étrangers. Les récents succès du général révolutionnaire Ducharne ont démoralisé les troupes du gouvernement qui désertent en masse. La Guayra est presque sans garnison, et l'on redoute que les insurgés ne profitent de la situation pour tenter un coup de main sur la ville.

Salomon Judassohn

Le compositeur et professeur Salomon Judassohn vient de mourir à Leipzig, à l'âge de soixante et onze ans.

Salamon Judassohn, de Breslau, occupait depuis trente et un ans la chaire de théorie musicale, composition et instrumentation au Conservatoire de Leipzig. Il était renommé en Allemagne, plus encore comme théoricien et professeur que par ses compositions. Il laisse des ouvrages estimés qui ont été traduits en plusieurs langues.

L'épiscopat autrichien et l'Université

Les Evêques d'Autriche viennent d'adresser aux fidèles de leurs diocèses un appel en faveur du projet de création d'une Université catholique à Salzbourg. Voici, librement traduite, la teneur de ce document, qui démontre d'une manière décisive l'opportunité de la création d'Ecoles catholiques de hautes études :

Nous sommes poussés à la réalisation de ce projet, disent les évêques d'Autriche, premièrement par sollicitude envers la jeunesse elle-même.

Il est, en effet, triste à constater que tant de jeunes gens, même de ceux qui ont reçu une bonne éducation chrétienne, reviennent de l'Université indifférents sinon hostiles aux enseignements de l'Eglise et aux pratiques de la vie religieuse. C'est donc qu'à l'Université leur foi s'est affaiblie ou a disparu et cela indique que l'Université n'est plus ce qu'elle a été jadis : une école de foi en même temps qu'une école de science. Et en effet, les Universités d'aujourd'hui sont totalement soustraites à l'influence religieuse; les jeunes gens y sont abandonnés entièrement à eux-mêmes et à leurs passions, et ce délaissement moral ne les prédispose que trop à se laisser séduire par un enseignement anticatholique.

Faudra-t-il donc que chaque année des milliers de jeunes gens continuent d'être exposés à perdre, avec la foi, le bien le plus précieux de l'homme ?

Second motif : l'amour de l'Eglise et du peuple chrétien.

Un grand nombre d'entre les jeunes gens qui ont fréquenté les Universités entrent chaque année dans la vie pratique, pour vivre avec le peuple. Or, chacun sait que le peuple est porté à régler sa manière de voir et de se conduire d'après les enseignements et les exemples de ceux qui lui en imposent par leur savoir et le prestige de leur situation. Cette influence du savoir sur l'esprit public est encore plus directe et sensible lorsque celui qui est appelé à l'exercer embrasse la carrière du professorat, dans laquelle il pourra former à son image l'âme de ses élèves. Elle s'exerce enfin d'une manière absolue, lorsqu'il fonde un foyer et qu'il assume la charge de l'éducation d'une famille.

C'est dans ces différents cas que l'on peut se rendre compte des effets désastreux pour la société d'une formation universitaire dépourvue des bases religieuses. Le jeune homme à qui l'Université a infusé un esprit antichrétien devient lui-même un propagateur de l'indifférentisme et de l'incrédulité. Perdu lui-même pour l'Eglise de Dieu, il lui arrache d'autres âmes, pourtant rachetées par le sang de Jésus-Christ. Et c'est ainsi que s'étend toujours davantage dans les milieux cultivés et dirigeants l'esprit mauvais du siècle; c'est ainsi que l'on voit, dans un pays qui compte plus de vingt millions de catholiques, un seul grand journal catholique végéter faute de lecteurs, alors que des quantités de feuilles antireligieuses trouvent largement à subsister, grâce à leur grande clientèle.

Qui comptera les malheureuses victimes que fait chaque année un tel état de choses, auquel il est vraiment temps de mettre fin ?

Autre motif : le bien de la patrie.

C'est l'ambition de tout bon citoyen de voir sa patrie forte, heureuse, unie, prospère. Pour cela, il faut que l'ordre chrétien soit à la base des institutions de l'Etat, que l'esprit chrétien inspire sa législation, que le peuple vive d'une foi commune. Or, que voyons-nous en ces temps ? N'entendons-nous pas proclamer comme un dogme que la religion doit être exclue de la vie publique ; que l'Eglise doit être tenue à l'écart de la direction générale du pays ; que l'école appartient exclusivement à l'Etat ? Aussi les funestes conséquences de l'application de pareilles doctrines au gouvernement du pays ne se font-elles que trop sentir : le respect de l'ordre établi, le dévouement à la chose publique, l'esprit de solidarité et d'abnégation civique s'en vont ; les dissensions, les passions de partis, l'esprit révolutionnaire, les convoitises contraires aux lois de la propriété, la négation même de l'ordre social s'affichent pour le malheur du pays Or, toutes ces mauvaises choses ne viennent point du cœur du peuple, mais elles lui sont insufflées par des hommes qui ont reçu une formation supérieure et qui la mettent au service des causes les plus détestables.

Il est donc urgent de substituer à ces fauteurs de doctrines funestes une génération qui ait reçu à l'Université une formation chrétienne.

Quatrième raison : notre devoir d'évêques.

Pénétrés du sentiment de notre responsabilité et du compte que nous aurons à rendre à Dieu des âmes qu'Il nous a confiées, nous devons à notre conscience de prendre tous les moyens d'assurer le salut de ces âmes. Or, nous considérons la création d'une Université catholique comme un de ces moyens. C'est d'ailleurs l'avis d'évêques d'autres pays et ce qu'ils ont considéré comme un devoir pour eux en est un aussi pour nous. Le Saint-Père a, au surplus, déjà manifesté qu'il l'entendait bien ainsi et à deux reprises, en 1885 et en 1900, il a loué et encouragé le projet d'érection d'une Université catholique en Autriche.

Enfin, c'est aussi par amour pour vous, parents chrétiens, que nous voulons pour vos fils une Université catholique; afin que vous n'ayez pas le chagrin, une fois vos enfants arrivés à l'âge d'homme, de constater qu'on vous a ravi leur âme en la prenant à Dieu par un enseignement irréligieux.

Quant à l'organisation de l'Université projetée, de même que l'idée de sa création est partie de l'Eglise, de même l'Eglise a-t-elle le droit d'en revendiquer la direction. Il lui incombe, notamment, de surveiller l'enseignement qui s'y donnera, afin qu'il ne s'y glisse rien de contraire aux enseignements de la Chaire de Saint-Pierre. Pour le siège de la future Université, c'est la ville de Salzbourg qui a été choisie, pour plusieurs motifs. Salzbourg, en effet, a déjà possédé, au commencement du siècle dernier, une Université dont les locaux subsistent encore. En outre, un fonds de un million de couronnes a déjà été réuni en vue de la création d'une Ecole de hautes études à Salzbourg, qui se recommande, enfin, par divers autres avantages, notamment par les facilités d'installation d'une Faculté de médecine.

Quant aux ressources nécessaires pour réaliser la création projetée, les catholiques *d'Autriche, qui sont au nombre de 20 millions,* peuvent aisément les fournir sans s'imposer de trop lourdes charges. Il suffirait, pour doter l'Université projetée d'un capital suffisant pour assurer son existence, que la moitié des catholiques de la monarchie s'imposât pendant cinq ans une contribution annuelle de dix kreutzers ou pendant dix ans une contribution annuelle de cinq kreutzers. Qui oserait dire que ce sacrifice soit au-dessus des forces du peuple catholique autrichien ?

Le clergé, les associations pieuses, la noblesse, ne refuseront pas de prendre leur part de la charge commune. Tout le peuple catholique autrichien, en un mot, s'associera à l'œuvre projetée, en participant, chacun selon ses moyens, à la collecte qui sera faite annuellement pour réunir les fonds nécessaires.

Cet appel porte les signatures de trente-six archevêques, évêques et vicaires capitulaires.

Echos de partout

DESTINÉES

Des 581 membres que compte actuellement la Chambre française des députés, il n'en est que 62 dont le mandat remonte à 1885, et 11 seulement qui y siègent depuis plus de 20 ans.

Que sont devenus les innombrables législateurs qui ont abandonné la politique ou que la politique a abandonnés ?

La *Revue* (ancienne *Revue des Revues*) a voulu le savoir, et voici ce qu'elle a constaté. Le plus grand nombre, joignant à l'exercice de leur mandat celui d'une profession, ont repris simplement le soin de leurs affaires. Dix-neuf ont trouvé, dans le haut fonctionnarisme, de substantielles compensations.

Ces heureux gouvernent des colonies, rendent la justice, représentent la France au dehors, administrent des perceptions ou des départements.

Le groupe boulangiste est fort disséminé : M. Naquet, rentré dans la vie privée, publie de temps à autre un livre qu'on ne lit pas; M. Laisant est professeur à l'Ecole polytechnique; M. Francis Laur dirige l'*Echo des Mines;* M. Laguerre plaide dans la banlieue de Paris; M. Maurice Barrès écrit des romans; M. Mermeix, attaché à la maison Werner et Belt, s'occupe des mines d'or; M. Turquet est Franciscain, comme M. de Susini; M. Lalo a disparu; un autre, qu'on ne nomme pas, donne des leçons de piano.

Parmi les socialistes battus, MM. Jaurès et Jules Guesde sont rentrés dans le journalisme, M. Chauvin est retourné à ses rasoirs, M. Faberot à ses chapeaux; le docteur Masson est oculiste, pour amener le plus grand nombre de gens possible à « voir clair »; M. Francomie, secrétaire de mairie; M. Lachise jouit d'un bureau de tabac.

Un parlementaire, qui fut député du centre, s'est retiré dans les Vosges; il y vit en ermite, sans autre compagnie que celle de trois chèvres; il y observe les astres, tel un pasteur de l'antique Chaldée.

Un autre, le Dr Jules Carret, s'est retiré en Savoie; lui aussi est solitaire dans la montagne; il habite la grotte de la Doriaz et y recherche des souvenirs de l'âge des cavernes. Un ancien député de la Seine, qui fut à l'époque des décrets l'un des plus fidèles aides de camp de Jules Ferry dans sa campagne anticatholique, est aujourd'hui chez les Jésuites de Beyrouth.

M. Gaillard, autrefois représentant du Vaucluse, demande au spiritisme des consolations. Un ancien député remplit, dans un hôtel de Montévidéo, les fonctions honorables, mais plutôt modestes, d'interprète. Un autre, qui jadis fut élu en Auvergne, tient dans une ville du Sud-Ouest une boutique d'épicerie. Un autre encore tient, pour 210 fr. par mois, les écritures d'une Agence d'émigration italienne.

Plusieurs anciens législateurs sont allés échouer dans des maisons de santé. Il en est d'autres dont la principale distraction est de revenir errer dans les couloirs du Palais-Bourbon, en quête de quelque pièce de vingt francs.

UNE PUISSANTE BARBE

Il existe en France, à Montluçon, petite ville de 28,000 habitants, chef-lieu d'arrondissement ou sous-préfecture du département de l'Allier, à 60 kilomètres de Moulins, un vénérable vieillard qui possède une barbe longue aujourd'hui de 3 m. 30, exactement.

Déjà pour le jour de sa Première Communion, il dut se faire raser. Ce mortel si éminemment barbu s'appelle Louis Coulon. Il est sculpteur.

A l'âge de 14 ans, Louis Coulon avait déjà une barbe mesurant 60 centimètres de longueur, et qui atteignit 1 m. 20 huit ans plus tard. A partir de cette époque, c'est-à-dire de l'âge de 22 ans, M. Louis Coulon ne fit plus intervenir le fer sur son menton.

D'une blancheur d'écume près de la racine, la barbe dont nous nous occupons, qui ne tarda pas à atteindre 2 m. ½ dès que toute liberté de croître lui fut donnée, continue en ondulations poivre et sel; plus loin, elle se hérisse, impétueuse, se tirebouchonne et s'embroussaille, rébarbative, pour se terminer en minces filets d'argent.

S'il est vrai que « du côté de la barbe est la toute-puissance », et si cette puissance doit être proportionnée à la longueur de la barbe, Louis Coulon, âgé de 68 ans, mériterait d'être nommé dictateur.

MOT DE LA FIN

On parle d'un jeune homme qui, mis de bonne heure en possession d'un héritage assez rondelet, a vu vite arriver la fin de ses titres.

— Voilà ce que c'est, observe sentencieusement Chapuzot, que d'être trop tôt maître de ses actions !

CONFÉDÉRATION

Affaires zuricoises. — La Commission du Conseil municipal de Zurich pour la construction d'un nouvel abattoir municipal propose d'accorder un crédit de 3,500,000 fr. pour la construction et l'installation de cet établissement. En même temps, le Conseil municipal sera invité à se mettre en rapports, le plus promptement possible, avec le Département fédéral de l'agriculture et avec l'administration des chemins de fer fédéraux, pour la pose d'une voie auxiliaire destinée à amener *les bestiaux jusqu'aux* abattoirs.

Percement du Simplon. — Le rapport mensuel de l'entreprise du Simplon constate que, pendant le mois de janvier écoulé, la galerie nord d'avancement a traversé le gneiss schisteux et les schistes cristallins. Le progrès moyen de la perforation mécanique est de 6 m. 68 par jour de travail. Du côté sud, la galerie d'avancement se trouve dans le micaschiste calcaire décomposé. Les venues d'eau comportent 856 litres à la seconde. On n'a pu travailler qu'à la main.

Invention nouvelle. — M. Mayer-Teuber, ingénieur à Zurich, inventeur d'un système de machine à écrire, vient d'inventer un nouveau système d'écriture chiffrée applicable à la machine à écrire, système qui, très facile à manier, répond si bien à son but, que le Bureau du chiffre de l'Office impérial des affaires étrangères, à Berlin, a fait savoir à l'inventeur qu'il n'est pas parvenu jusqu'ici à déchiffrer les textes qui lui ont été soumis, bien qu'il s'y soit appliqué pendant deux mois. Le Bureau du chiffre ajoute qu'il doit donc reconnaître l'excellence du système.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La perte du « Chanaral. » — Le bateau *Chanaral,* de Saint-Nazaire, avait quitté Nantes, jeudi, par une forte brise du Nord, pour Port-Talbot; il était chargé de ballast. La brise se transforma bientôt en tempête qui brisa trois chaloupes.

Jeudi, à dix heures, le ballast se déplaça faisant chavirer le bateau. Il restait seulement une embarcation pour 22 hommes. Elle fut mise à la mer; le second, nommé Legrande, et cinq hommes s'embarquèrent, mais elle chavira : cinq matelots se noyèrent, Legrande se cramponna à la quille et remit la chaloupe d'aplomb, mais l'embarcation se retourna plusieurs fois. Enfin, Legrande réussit à se cramponner malgré une blessure à la jambe. Il resta douze heures dans l'eau et fut recueilli par le vapeur norvégien *Victoria.* Il est maintenant à l'hôpital de Falmouth. Son état est critique. Le capitaine et vingt hommes se sont noyés.

Les aventures de la « Marie-Henriette. » — Le paquebot belge *Marie Henriette* était parti d'Ostende vendredi, à trois heures de l'après-midi, pour Douvres, par une mer démontée. Il y avait à bord 14 passagers.

A 8 milles de Douvres, la barre principale de la roue de tribord se brisa. La roue fut attachée au moyen d'une chaîne. Le navire était dans l'impossibilité d'avancer et on ne pouvait l'approcher à cause de la tempête. Les passagers étaient très effrayés, mais ils furent rassurés par les officiers et l'équipage qui se sont admirablement comportés. Il y avait des vivres à bord pour trois jours.

Le paquebot immobilisé se trouvait dans la ligne de passage des autres navires, ce qui rassurait les passagers. La mer était très dure et le navire était terriblement secoué. Les boiseries et les vitres furent brisées par les vagues.

Le paquebot *Prince-Albert,* parti d'Ostende à cinq heures du matin, ne put s'approcher de la *Marie-Henriette.* Malgré la tempête qui redoublait, la *Marie-Henriette* essaya de rallier Ostende, mais en vain. Un grand remorqueur parti samedi matin d'Ostende ne put s'approcher et rentra au port. Il repartit dimanche matin et, après de nombreuses tentatives, il réussit à prendre la *Marie Henriette* à sa remorque. Le charbon et les vivres étaient presque épuisés et la machine pouvait à peine fonctionner.

A une heure, le navire remorqué rencontra la *Princesse-Clémentine* venant d'Ostende. Au péril de leur vie, un lieutenant et cinq matelots descendirent dans un canot pour chercher des vivres.

Après toute une nuit d'efforts, le paquebot a été ramené lundi matin, à huit heures et demie, au débarcadère d'Ostende.

Les passagers ont été unanimes pour adresser des félicitations au commandant, aux officiers et à l'équipage. Tous sont en bonne santé et ils n'ont pas trop souffert.

L'explosion d'Eagle-Pass. — Les détails sur l'explosion qui s'est produite dans une mine de charbon près de Eagle-Pass (Mexique) viennent d'être connus. Ils portent le chiffre des victimes à 116. En outre, douze autres mineurs ont disparu; on craint qu'ils n'aient péri.

Pompiers tués. — Un violent incendie a éclaté mardi dans une fabrication de tentes, à Saint-Louis (Etats-Unis). Le bâtiment s'est effondré ensevelissant neuf pompiers; tous ont péri.

La tempête dans les Vosges. — La tempête de ces jours derniers a causé des dégâts considérables dans les environs de Chelles et sur le Donon. On les évalue à cinq millions de francs. Une grande quantité de sapins ont été déracinés ou brisés. Les dégâts sont également très importants dans la région de Cornimont.

---

43 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

MARIAGE CIVIL

PAR

M. MARYAN

Le terrassier et le vieil Italien ont pesé les chances d'un transport, et cherché le moyen de l'effectuer dans les conditions les moins dangereuses. Ils font part de leurs idées à Gertrude, lorsqu'elle vient reprendre sa place; mais elle compte sur lady Katherine, et calcule qu'à midi, au plus tard, le secours arrivera.

— Maintenant, Antoine ouvre les yeux, et dit des paroles faibles et confuses. Mais il n'a pas repris conscience de lui-même; l'égarement se peint sur son visage et le délire trouble ses idées. Gertrude se penche, et, non sans une émotion profonde, distingue son nom, répété d'une voix presque intelligible, mais de l'accent plein d'angoisse d'un appel. Oui, il l'appelle, mais il ne la reconnaît pas. Ses yeux enfiévrés s'attachent sur elle avec anxiété, puis se détournent, et cherchent partout, dans cette chambre inconnue, celle dont le visage plein de pitié est penché vers le sien.

C'est plus douloureux encore que l'espèce d'anéantissement auquel il a d'abord été livré. L'expérience du vieux paysan est dépassée; il ne peut dire si ce délire est un symptôme pire ou moins mauvais que l'état syncopal de la veille.

La matinée s'avance. Le soleil échauffe l'air glacé; au bord du sentier qui mène à la maison, il y a de pâles petites fleurs bleues qui s'ouvrent, comme pour aspirer un peu de vie.

A présent que la première phase de l'épreuve touche à son terme, les heures se traînent pour Gertrude. Elle a tant souffert, tant prié, qu'elle ne peut plus formuler une pensée précise. Son être tout entier se porte vers le secours, se concentre dans un unique désir. Elle regarde sans cesse le soleil, qui poursuit sa route et monte à l'horizon...

L'Italienne, qui sympathise avec elle, s'approche sans cesse, et lui demande, presque machinalement :

— *Che ora è ?*

Il n'est que dix heures. Elle s'assoupit de lassitude; mais dans son sommeil elle entend encore la faible voix qui répète comme une plainte incessante : Gertrude !

Tout à coup, elle se redresse. A-t-elle rêvé, ou ses sens surexcités jusque dans le repos, ont-ils perçu le bruit sauveur ? Quand elle ouvre les yeux, elle voit le vieil Italien courir vers la porte, tandis que la femme, les yeux humides de larmes, l'appelle :

— *Signora, il vetturino !*

Tressaillant d'espoir et de crainte d'être déçue, elle sort précipitamment et regarde la route... Le bruit des roues résonne dans la galerie voûtée... La voiture débouche à l'entrée; il y a trois hommes, dont un prêtre, et debout, anxieuse, impatiente, cherchant à voir la première, lady Katherine est là...

Gertrude veut courir au-devant d'elle; mais ses forces la trahissent, et même sa voix meurt sur ses lèvres. La voiture est tout près, et elle distingue les paroles de Katherine, prononcées avec angoisse :

— Arrivons-nous à temps ?

Maintenant, l'espoir, la confiance, la joie même entrent à flots dans son cœur que l'effroi comprimait à le briser. Encore un instant, et sa pauvre tête, lourde de soucis et de veilles, se pose sur la poitrine de la généreuse fille qui, moitié riant, moitié pleurant, l'embrasse en lui donnant des explications incohérentes :

— Je serais venue dès hier au soir, s'il avait été possible de voyager la nuit... Nous sommes partis avant le jour.. Et Patrick a trouvé à l'hôtel un prêtre français... Et le médecin est là .. O chère, chère Gertrude, pourquoi n'avez-vous pas eu plus tôt confiance en moi ?... J'ai tout dit à ce bon prêtre... Et Patrick a pleuré comme un enfant...

Gertrude laisse couler ses larmes en retrouvant tant de chaude tendresse, et rend à Katherine un baiser de sœur.

— Il faut se hâter, dit-elle, s'arrachant à son étreinte, et s'approchant des trois hommes, qui ôtent des coffres ce qu'ils ont apporté.

Le médecin commence un examen scrupuleux : d'abord étonné de trouver un pansement, il cherche des yeux qui peut l'avoir fait, et demi-inquiet, demi-orgueilleux, le vieux paysan s'approche, et commence avec lui un dialogue animé.

— Le docteur dit que c'est bien, que le bras semble remis d'une manière satisfaisante, dit Katherine, traduisant pour Patrick, qui écoute, anxieux, sans comprendre.

L'examen de la colonne vertébrale rend le docteur soucieux. Il déclare cependant qu'à tout prix il faut emmener le malade, et décide que le lendemain, à la première heure, on tentera le transport, sauf à s'arrêter quelques heures à Campo-Dolcino. Il applique alors les remèdes qu'il a apportés, fait prendre un calmant à Antoine, et exprime l'espoir que, si l'on peut obtenir un sommeil tranquille, le blessé recouvrera sa connaissance au réveil.

Ils sont tous anxieux, ils attendent tous. Le calmant produit l'effet espéré; les contractions douloureuses des traits cessent; la tête, qui s'agitait sans relâche sur l'oreiller, demeure immobile; les yeux hagards se ferment, et bientôt une respiration plus égale vient frapper leurs oreilles.

Alors, comprenant le bienfait suprême de l'épanchement d'une âme brisée dans une âme sacerdotale, Katherine et Patrick s'éloignent sans bruit, tandis que le prêtre, ému de pitié et d'admiration pour cette frêle créature de dix-huit ans qui a déjà tant lutté et tant souffert, adore les voies de la Providence qui l'a amené là, lui, prêtre, lui, Français, pour comprendre non seulement l'épreuve de Gertrude, mais encore la situation que créent pour elle les lois de son pays.

XXX

Il est midi. Antoine dort toujours. Le médecin *et le prêtre veillent,* et, cédant à leurs injonctions, Gertrude, encore tout en larmes, rejoint lady Katherine et son fiancé près de la maison, où l'hôtesse a dressé sur une table les provisions qu'ils ont apportées, et le lait frais qu'elle est fière de fournir. Elle fait un effort pour manger, mais elle est encore trop émue; Patrick, qui a la finesse et le tact de sa race, comprend qu'elle a besoin d'ouvrir son cœur à une jeune fille comme elle, et s'éloigne pour ne pas la troubler.

Katherine lui ouvre ses bras.

— Un autre jour, murmure-t-elle, vous me raconterez ce que vous avez souffert... Vous a-t-il reconnus ?

— Non, mais il m'appelle sans cesse... Ce bon prêtre m'a comprise.

Elle s'arrête, oppressée, et lève instinctivement ses yeux, qui sont encore agrandis par un cercle noir, vers le ciel bleu foncé qui s'étend au-dessus des montagnes. En ce moment, il y a dans l'expression de son visage quelque chose de si haut, de si idéal, et en même temps de si douloureux, que Katherine voudrait glisser à genoux devant elle. Elle n'ose l'interroger, et cependant ses regards, ardents et humides, expriment un intérêt passionné.

Gertrude ramène vers elle ses yeux, dans lesquels il y a une flamme d'enthousiasme contenu.

— Tout est convenu entre nous, reprend-elle très simplement. Si ce pauvre être veut accepter un mariage religieux, je serai sa femme.

Lady Katherine frissonne. C'est à ce mourant, qui ne sera plus demain, ou qui vivra pour rester infirme, paralysé, que cette jeune et noble vie va être liée !

Gertrude est inconsciente de son dévouement.

— Ainsi, dit-elle avec le même calme, il aura obéi à l'Eglise. Et puis, pas même son père ne pourra me l'enlever...

— Gertrude ! s'écrie presque involontairement Katherine, peut-être ne savez-vous pas tout ! Il est à peine désirable qu'il vive... Avec cette terrible lésion, il ne recouvrera peut être jamais le mouvement, et vous aurez à consacrer de longues années de votre vie à le soigner, à le voir souffrir !...

— Et à le soulager.. Ce serait presque doux... Il me semble qu'à le voir ainsi frappé et dépendant de moi, je pourrais encore l'aimer... bien que d'une autre manière...

Lady Katherine se tait, presque honteuse d'avoir parlé..

(A suivre.)

FRIBOURG

Société d'histoire du canton de Fribourg

Cette Société a tenu jeudi dernier, au Collège, son assemblée générale d'hiver. La lecture du rapport présidentiel, faite selon l'usage au début de la séance, a fort bien mis en relief les travaux, les progrès et l'activité croissante de la Société qui prend un développement des plus réjouissants.

Parmi les publications historiques récentes, M. Max de Diesbach, président, signale *un ouvrage de M. Albert de Montet*, à Chardonne, secrétaire de la Société d'histoire de la Suisse romande, sur les *Vieux édifices de Vevey*. A part quelques monuments, entre autres la magnifique église de Saint-Martin, qui domine encore fièrement la cité, la pioche du démolisseur s'est attaquée avec un acharnement impitoyable, à Vevey comme ailleurs, aux anciennes constructions, au détriment le plus souvent de l'art et du pittoresque. Le Vevey d'aujourd'hui a rendu à peu près méconnaissable le Vevey d'il y a trois cents ans. M. de Montet, étant membre honoraire de la Société d'histoire de Fribourg, lui a fait don de son beau livre, savant, élégant et orné d'illustrations.

Dans le dernier volume du *Geschichtsfreund*, organe de la Société d'histoire des cinq cantons primitifs, a paru aussi un article qui intéresse l'histoire fribourgeoise. En 1653 fut représentée à Lungern (Obwald) une pièce qui offre une grande ressemblance avec notre fameux *Jeu des Rois*, si célèbre jadis. Cette analogie s'explique par le fait que l'auteur, le curé de Lungern, Pierre Spichtig, avait fréquenté les classes de notre Collège avant 1650. Il avait pu voir l'appareil militaire et religieux extraordinaire qui se déployait dans nos rues à l'occasion de cette fête, les brillants cortèges qui se déroulaient sur la place de Notre-Dame ; et pour la composition de sa pièce, il s'est tout naturellement inspiré de ce dont il avait été témoin chez nous.

M. le professeur Dr Büchi a aussi publié dans le dernier numéro de l'*Anzeiger für Schweizerische Geschichte* une nouvelle chronique fribourgeoise allemande, relative à la descente des Confédérés en Italie en 1511. L'auteur de cette relation est Louis, fils de Guillaume d'Affry, membre de divers *Conseils de Fribourg, et l'un des fondateurs* de l'école des choralistes de Saint-Nicolas (1503). Il prit part lui-même à l'expédition. Sa chronique n'est pas complète, mais elle fournit plusieurs renseignements nouveaux sur cet épisode glorieux de notre histoire nationale. L'original est probablement perdu ; mais il en existe une copie retrouvée il y a peu de temps aux archives de l'Evêché.

M. le président fait ensuite un rapport sur les travaux de copie exécutés l'année dernière aux archives de Turin, sur l'initiative et aux frais de la Société, aidée toutefois d'un subside de l'Etat. M. le professeur Millioud, de Lausanne, a relevé les comptes des châtelains de Châtel Saint-Denis (1297-1523), de Montagny et de Rue. Ceux-ci, qui vont de 1271-1359, sont en mauvais état de conservation. Le dépouillement de ces comptes fournira des détails nombreux et une foule de renseignements inédits. Les archives de Turin renferment un grand nombre d'actes concernant le canton de Fribourg, entre autres un volume de grosses ou reconnaissances de Rue de l'année 1278, probablement les plus anciennes du canton.

Une communication d'un intérêt tout particulier a été celle de M. le *Dr Schnürer*, professeur à l'Université, sur le culte de saint Vult et la chapelle de ce nom qui existait anciennement à Fribourg. Il y avait dans cette chapelle, située sur les Places, devant la porte de Jacquemart et l'Hôpital des Tisserands, un crucifix d'une structure tout à fait caractéristique. Le Christ était représenté suspendu à la croix sans expression de souffrance, revêtu d'une longue tunique, portant sur la tête, non une couronne d'épines, mais une couronne royale, les bras étendus tout à fait horizontalement, les deux pieds placés l'un à côté de l'autre et cloués séparément à la croix. On donnait à ce crucifix, objet d'une grande vénération, le nom de Saint-Vultus ou Saint-Vult, quelquefois aussi Saint-Wurt. En 1448, Marguerite Velliet, de Lucens, lui avait légué sa houppelande bleue.

Ce Saint-Vult n'était autre chose que la reproduction fidèle d'un grand crucifix conservé dans la cathédrale de Lucques, en Toscane, qu'une tradition dit avoir été sculpté par Nicodème, disciple du Sauveur, et rapporté de Syrie en Italie au VIIIe siècle, au moment de la grande querelle des Iconoclastes. Grâce aux nombreux pèlerins qui allaient se prosterner devant le précieux et riche *Volto Santo di Lucca*, grâce aussi aux célèbres tisserands toscans qui traversaient souvent les Alpes, le culte du grand crucifix de Lucques s'implanta en France, en Allemagne et en Suisse, et plusieurs sanctuaires s'élevèrent en son honneur. Il y avait aussi une chapelle de Saint-Vult à Vevey, et en plusieurs localités de la Suisse allemande. Celle de Fribourg est mentionnée pour la première fois dans les archives en 1384. En 1681, elle fut démolie quand on construisit le grand Hôpital bourgeoisial, et le saint Vult qui y était vénéré fut transporté à la chapelle de Saint-Pierre. On ne sait ce qu'il est depuis lors devenu. Les archives d'Etat et celles de l'Hôpital renferment plusieurs actes de donations faites en faveur de cette chapelle de Saint-Vult.

Au culte de saint Vult s'en rattache un autre, celui d'une curieuse sainte appelée sainte Wilgeforte ou Cummernisse, honorée autrefois en France, en Belgique, en Suisse et en Allemagne. D'après une légende dont l'origine inexpliquée remonte au XVme siècle, cette sainte était la fille d'un roi de Portugal. Son père, qui était païen, voulait la donner en mariage à un prince de son royaume. La jeune fille, qui était chrétienne et avait fait vœu de virginité, ne voulait d'autre époux, disait-elle, que le Crucifix. *Elle refusa donc le parti proposé.* Le père la fit mettre en prison. Dans les fers, elle *supplia le Ciel de lui venir en aide. Dieu* l'exauça et lui couvrit le visage d'une barbe épaisse et touffue. Le mariage, on le comprend, n'eut pas lieu. Enfin, après beaucoup de tribulations, la jeune fille fut crucifiée et mourut martyre. Son tombeau se trouvait, dit-on, à Steinberg, en Hollande.

Cette extraordinaire légende inspira plusieurs artistes. Il se fit de nombreux tableaux et statues représentant une jeune fille barbue, vêtue d'une longue robe, attachée à une croix dans l'attitude d'une personne qui prie et qui ne souffre pas (ohne Kümmerniss). Les Grands Bollandistes en particulier racontent qu'une de ces singulières images était, au commencement du XVIIIe siècle, l'objet d'une certaine vénération dans l'église Saint-Nicolas à Fribourg. Dans une dispute qui s'éleva alors en Franche-Comté au sujet de la présence de ces étranges figures dans les églises, on fit précisément valoir, comme un argument sérieux contre ceux qui voulaient les en faire disparaître sous prétexte qu'elles portaient à rire, la touchante vénération dont les Fribourgeois entouraient leur sainte Wilgeforte, sous les yeux mêmes de l'évêque.

M. Schnürer, qui prépare à ce sujet un intéressant ouvrage, croit que le culte de sainte Wilgeforte n'est qu'une transformation de celui de saint Vult. Les actes de son martyre auront probablement été fabriqués de toute pièce, on ne sait ni quand, ni par qui, pour favoriser la naïve confiance des fidèles. M. Schnürer fit circuler plusieurs portraits et représentations de cette sainte, entre autres un petit tableau provenant de Mühringen en Wurtemberg *(Sancta Cumerana, ex-voto, 1796)*, et une statue qui vient d'un couvent allemand situé au bord du Rhin.

En terminant, *Mgr Kirsch*, professeur à l'Université, rend compte d'un important ouvrage paru récemment : *Les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Vme au VIIIme siècle, par M. C. Barrière-Flavy*. Le premier volume donne une étude archéologique, historique et géographique sur l'art des Visigoths, des Francs, des Allémanes et des Burgondes ; le second, un répertoire général des principales stations barbares de la Gaule ; le troisième, de magnifiques planches reproduisant les principaux objets trouvés. L'étude approfondie de cet ouvrage, qui a été couronné par l'Institut de France, permettra de connaître d'une manière assez sûre les limites du territoire occupé chez nous par les Allémanes, et de celui occupé par les Burgondes, question qui n'a pas encore reçu de solution satisfaisante. L'auteur a parcouru les principaux Musées suisses ; il a fait un séjour à Fribourg et il donne une nomenclature complète de toutes les localités du canton où l'on a trouvé des objets se rattachant à l'un ou l'autre de ces arts primitifs. Cette publication est appelée à rendre de grands services aux archéologues, et Mgr Kirsch en fait un éloge parfaitement mérité.

La séance est levée à 4 heures. La réunion générale d'été aura lieu à Domdidier.

Brasseries. — La grande Brasserie lausannoise et Brasserie de Beauregard, à Lausanne, Fribourg et Montreux (capital-actions 1,800,000 francs) distribuera à ses actionnaires pour l'exercice de 1900-1901, un dividende de 4 %.

Fièvre aphteuse. — Voici les principales dispositions de l'arrêté qui a été pris par le Conseil d'Etat à la suite de l'apparition de la fièvre aphteuse :

Article premier. — Le ban est mis sur le bétail dans la Commune d'Avry-sur-Matran.

La zone d'infection comprend les cinq fermes du hameau de l'Essert, et la zone de protection, le reste du territoire de la Commune d'Avry-sur-Matran.

Art. 2. — Le ban est mis également sur le bétail dans une partie des Communes de Gruyères et de La Tour-de-Trême, soit sur le territoire de ces Communes limité par l'Albeuve, la Trême, la route cantonale Broc-La Tour-de-Trême, la lisière nord de la forêt de Sautaux et la route de La Tour-de-Trême à Pringy, depuis Prachaboud jusqu'à Pringy.

La région mise à ban comprend dans son périmètre la zone d'infection, formée du domaine de Ferpicloz, et la zone de protection, formée du reste des territoires mis à ban.

Art. 3. — Tout le gros et menu bétail qui se trouve dans la zone d'infection est séquestré dans les écuries. La circulation des chiens y est également interdite.

Art. 4. — Aucun déplacement ou passage de bétail ne peut avoir lieu dans la zone de protection sans une autorisation donnée par le préfet, sur le préavis du vétérinaire de cantonnement.

L'autorisation doit toujours être donnée par écrit. Elle doit prescrire le chemin à suivre.

Art. 5. — Le passage des bovidés et du menu bétail est interdit sur la route cantonale Bulle-Montbovon, depuis la bifurcation de cette route avec la route cantonale La Tour-de-Trême-Broc jusqu'au pont de l'Albeuve.

Nécrologie. — On annonce de Paris la mort du vice-amiral Amet, grand-croix de la Légion d'honneur, décédé hier dans sa soixante-dix-huitième année.

Né à Besançon en 1824, l'amiral Amet entra à l'Ecole navale à quinze ans ; il était enseigne de vaisseau lorsqu'éclata la guerre de Crimée ; pendant la campagne, quatre prisonniers faits de sa main, deux blessures, deux citations à l'ordre du jour de l'armée lui valurent la promotion au grade de lieutenant de vaisseau, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, puis la croix d'officier. Le jeune officier n'avait pas plus de trente ans.

M. Amet, qui était capitaine de vaisseau à l'ouverture des hostilités entre l'Allemagne et la France, reçut en partage le fort de Montrouge, qui fut particulièrement éprouvé pendant le siège.

Le commandant Amet fut cité à l'ordre du jour pour « sa belle et vigoureuse conduite » et promu commandeur de la Légion d'honneur.

Promu contre-amiral le 3 août 1875, vice-amiral en 1881, M. Amet faisait partie en dernier lieu du Conseil d'amirauté.

Le vice-amiral Amet passait chaque année une partie de l'été aux environs de Fribourg, dans la famille de son frère, feu M. Léon Amet, qui avait épousé en premières noces une Fribourgeoise, Mlle Musslin, la fille de l'avocat Musslin, de Fribourg.

Tramway. — Les recettes du tramway de Fribourg se sont élevées en janvier écoulé à 4638 fr.

Funiculaire Neuveville-St-Pierre. — Recettes de janvier, 824 fr.

Société des sciences naturelles. — Séance, jeudi 6 février, à 8 ½ h. à l'hôtel de l'Autruche, 1er étage.

Tractanda : 1° Die Pflanzen des Palaeozoikums im Lichte der physiologischen Anatomie, von H. Prof. Dr Westermaier ;

2° *Un fossile du Mont des Oliviers*, par M. le prof. H. Savoy.

DERNIER COURRIER

Autriche-Hongrie

A propos de l'échange de notes entre l'Angleterre et la Hollande, la *Nouvelle Presse libre* de Vienne écrit que cet échange a beaucoup contribué à éclaircir la situation et qu'il fait augurer favorablement des démarches ultérieures pour la paix.

Le *Neces Tagblatt* écrit : « Si les Boers sont bien conseillés, ils prendront maintenant l'initiative de mettre fin à la guerre. »

La *Deutsche Zeitung* ne croit pas que les commandants boers consentiront à entrer en rapport avec lord Kitchener.

Les autres journaux de Vienne croient aux chances prochaines de la paix.

Angleterre

Le journal *le Star*, commentant la réponse du gouvernement anglais à la note hollandaise, dit que cette réponse écarte une fois pour toutes la politique de reddition sans conditions et que, bien qu'elle indique le désir de lord Milner et de M. Chamberlain de conserver la haute main sur les négociations éventuelles, ces négociations devant être conduites directement entre lord Kitchener et le cabinet, *il est possible qu'elles* échappent à l'influence suprême de lord Milner.

Danemark

Le Folketing a discuté en première lecture la proposition concernant la nomination d'une Commission de défense du pays. Le président du Conseil, parlant de la question de la neutralité du gouvernement danois, a dit qu'il était disposé à déclarer, vis-à-vis des puissances, et comme cela s'était déjà produit, que le Danemark voulait rester neutre et prouver cette neutralité par ses actes ; quant aux puissances, elles reconnaîtraient certainement la bonne volonté du Danemark.

Or, si l'on pense à la déclaration commune et simultanée faite par la Suède, la Norvège et le Danemark relativement à leur neutralité, il faut reconnaître que ce fait est, sous différents rapports, d'une grande importance.

Le président du Conseil a conclu en déclarant que le gouvernement suivra avec grand intérêt les progrès de ce mouvement en Suède et en Norvège.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Londres, 6 *février.*

Lord Kitchener télégraphie de Prétoria, le 5, avoir reçu la dépêche suivante du colonel Kekevitch :

Les troupes du major Leader ont fait 131 prisonniers au commando Delarey et lui ont tué sept hommes. Parmi les prisonniers se trouvent le commandant Farel, le landrost Potgieter et le field-cornet J. Duplessis. Nos pertes sont légères, nous n'avons pas eu d'hommes tués.

Londres, 6 *février.*

On télégraphie de Prétoria au *Times* que la situation militaire a peu changé ces derniers temps. Quant à l'éventualité de la capture des généraux Botha et De Wet et des autres chefs, il est peu probable qu'elle exerce, si elle se produisait, une influence en dehors du cercle d'activité de ces généraux.

Le commandant Tritschard a son quartier général sur le Steenspansberg et couvre le gouvernement boer.

La Haye, 6 *février.*

Les délégués des Républiques boères s'expriment comme suit au sujet de l'échange de communications qui vient d'avoir lieu entre les gouvernements néerlandais et anglais :

Ils expriment leur reconnaissance des efforts que le gouvernement néerlandais a faits en vue d'amener la paix, mais ils s'attachent à réfuter l'assertion du gouvernement anglais suivant laquelle ils ne jouiraient plus, auprès de leurs compatriotes du Sud de l'Afrique, d'un crédit suffisant pour que des négociations puissent être entamées avec eux. Sans doute, leurs lettres de créances datent de 1900, mais en juin 1901, lorsqu'il fut question de pourparlers de paix, les Républiques sud-africaines prouvèrent clairement qu'elles ne feraient rien dans ce sens sans avoir consulté le président Krüger et les délégués des Républiques en Europe. Le gouvernement anglais le sait bien, puisque c'est par son intermédiaire qu'ont été transmises les communications télégraphiques ; or, il ne s'est rien passé depuis ce moment qui ait modifié la situation.

La réponse du gouvernement anglais signifie *donc simplement que l'Angleterre est absolument* décidée de faire échouer toute tentative de paix et à exterminer le peuple boer. Dans ces conditions, les délégués n'adresseront au gouvernement anglais aucune demande de sauf-conduit ni aucune autre requête quelconque.

Londres, 6 *février.*

Dans un discours qu'il a prononcé hier soir au Club constitutionnel, lord Salisbury a fait allusion à la démarche du gouvernement hollandais. Tout en rendant hommage aux sentiments amicaux de ce gouvernement, lord Salisbury a déclaré qu'il était incapable de s'expliquer son étrange démarche, dont il fait remonter la responsabilité aux pro boers anglais, ajoutant qu'il ne pensait pas que cette démarche eût eu le résultat que ses auteurs en espéraient. Nous avons, dit lord Salisbury, entrepris une « affaire » et nous devons la poursuivre jusqu'au bout.

Londres, 6 *février.*

Dans les couloirs de la Chambre des Communes, on s'occupe de la retraite probable de lord Salisbury, qui serait remplacé par lord Balfour. M. Chamberlain deviendrait leader de la Chambre des Communes.

Londres, 6 *février.*

Le corps diplomatique assistera mardi au premier lever de Sa Majesté.

Londres, 6 *février.*

On télégraphie de Changaï au *Times* que, depuis la mort de Li-Hung-Chang, les relations sont redevenus amicales entre la Chine et le Japon.

Londres, 6 *février.*

On télégraphie de Tokio au *Times* que Yuen Chi-Kai, interviewé, a annoncé son intention de créer un grand journal à Tien-Tsin pour la diffusion des idées progressistes. Il enverra des étudiants chinois au Japon.

Londres, 6 *février.*

Dans sa séance de mercredi soir la Chambre des Communes a adopté en seconde lecture le bill autorisant le mariage entre beau frère et belle-sœur.

Utrecht, 6 *février.*

Le Dr Leyds est arrivé mercredi matin, à 7 h., chez le président Krüger ; M. Fischer est attendu d'un instant à l'autre.

Vienne, 6 *février.*

L'archiduc Ferdinand est parti mercredi soir pour Saint-Pétesbourg.

Rome, 6 *février.*

Les recettes des cinq premières semaines de l'exercice courant dépassent de vingt millions celles de la période correspondante de l'exercice écoulé.

Constantinople, 6 *février.*

L'affaire de Koweit semble devoir se compliquer. Les canons débarqués par bâtiments anglais sont restés à terre. Le sultan a donné ordre de notifier au gouvernement britannique que, si ces canons ne sont pas réembarqués, le gouvernement turc enverra des troupes à Koweit et ordonnera que le litige soit soumis à la Cour Arbitrale de la Haye.

Constantinople, 6 *février.*

Les Anglais démentent officiellement le le bruit de l'annexion de Chypre à l'Angleterre.

Saint-Pétersbourg, 6 *février.*

Une dépêche annonce qu'une révolte a éclaté aux Indes aux environs de Nasip-Abad. Les troupes envoyées pour rétablir l'ordre ont été repoussées par les rebelles qui sont au nombre de 10,000.

Bâle, 6 *février.*

Le professeur Wackernagel a accepté l'appel qu'il a reçu de l'Université de Gœttingue. Il prendra la chaire de linguistique comparée.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

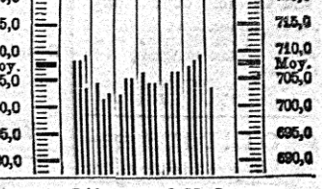

Pour la Rédaction : J.-M SOUSSENS.

Monsieur et Madame Gaillet, juge de paix à Motiers (Vully) et leur famille présentent leurs remerciements bien sincères aux nombreux amis et connaissances et aux Sociétés pour les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

NOUS REVENIONS DE LA PÊCHE.

Nous revenions de la pêche, mon oncle et moi, et je dois dire en toute franchise que nous ne pliions pas sous le poids de notre capture. Nous n'en étions pas moins gais pourtant, l'air était frais, la journée splendide et tout en gravissant la côte pour regagner le haut du village j'admirais la beauté du paysage ; à nos pieds dans la prairie la petite rivière coulait pure et rapide ; près d'un pont rustique, elle formait un petit lac où venaient boire les vaches et les moutons ; partout autour de nous de la verdure et des arbres. « Notre pays semble vous plaire, » me dit mon *oncle, aimable vieillard qui portait allègrement le* poids de ses 67 ans ; vous n'êtes pas d'ailleurs le seul étranger qui lui trouve des charmes. Suivez-moi, nous allons souhaiter le bonjour à une dame qui habite Grand Verly depuis plus d'un an. Native de l'Isère, elle m'a souvent dit que notre campagne ressemblait à celle de ce département. » Nous déposâmes notre attirail de pêche au pied d'un buisson et bientôt Monsieur Yvrai entouré de sa famille nous souhaitait cordialemeet la bienvenue. Charpentier de son état, le brave homme nous apprit qu'il travaillait à des entreprises de chemin de fer et que pour le moment il était employé à la construction d'une ligne d'intérêt local. Mais mon oncle tenait à entendre encore faire l'éloge du pays qu'il aimait tant. « Ne m'avez-vous pas affirmé, » lui dit-il, « que, rarement vous aviez rencontré une région aussi agréable. Ne m'avez-vous pas dit aussi que Madame Yvrai était bien mieux portante depuis son arrivée à Grand Verly ? »

« Certes, » répondit Monsieur Yvrai, « l'air est ici pur et vivifiant, mais il n'a pas seul contribué à rendre à ma femme une santé depuis longtemps délabrée et que nous croyions irrémédiablement compromise. Sa guérison a d'autres causes. »

« Ma femme a 45 ans ; depuis l'âge de 40 ans elle souffrait constamment de maux d'estomac et de mauvaises digestions. Quoiqu'elle ne mangeât presque rien, elle ne pouvait rien garder et outre *ses aliments, elle vomissait* aussi de la bile brûlante et amère. Elle se plaignait également de gaz qui l'étouffaient, de maux de cœur, et le matin elle avait un goût très désagréable dans la bouche. Privée de sommeil et de nourriture, elle était devenue si faible qu'elle ne pouvait plus rien faire. A peine lui était-il permis de faire quelques pas, mais le moindre effort l'anéantissait et la forçait à s'asseoir. Elle prit de nombreuses purges et bien d'autres remèdes pour combattre son mal et surtout pour se débarrasser d'une *constipation des plus opiniâtres*. Rien n'y fit et son état ne faisait qu'empirer.

« Un jour, mon fils aîné revint de chez sa grand'mère qui habite Pressins, dans l'Isère, et voyant sa mère si pâle et si amaigrie lui parla de la Tisane Américaine des Shakers, remède qui avait sauvé la vie à son aïeule âgée de 80 ans. Ma femme y eut recours et en ressentit un soulagement immédiat » « Jamais depuis quatre ans je ne me suis si bienportée, » ajouta Madame Yvrai. Nous avons eu depuis l'occasion de lire la lettre que M. Yvrai écrivait le 16 septembre 1901 à Monsieur Oscar Fanyau, le pharmacien de Lille, qui propage en France et en Suisse cet excellent remède : elle est légalisée par M. Monneuse, maire de Grand Verly (Aisne). Nous y trouvons le passage suivant. « Je tiens à vous dire que votre bienfaisante préparation a rendu un grand service à ma femme ; elle ne vomit plus, mange avec appétit et peut se livrer aux soins de son ménage, ce qui pendant de longues années lui avait été totalement impossible. Son état est maintenant des plus satisfaisants et vous pouvez signaler sa guérison à tous ceux qui souffrent de l'estomac et des mauvaises digestions. »

Robes de Foulard-Soie Fr. 17.50

et au-dessus — 14 mètres — franco à domicile ! Echantillons pour faire son choix. La maison envoie aussi des échantillons de la « Soie Henneberg » en noir, en blanc et couleurs, pour blouses et robes, à partir de 95 cent. jusqu'à 23 fr. 30 le mètre. 692

Véritable seulement si elle est achetée directement de la maison!

G. Henneberg, fabricant de soieries, à Zurich

COMPTABILITÉ COMMERCIALE
A. Renaud, Chaux-de-Fonds.
relié à *2 fr 50* l'exemplaire

CHIEN

à vendre, pour excès de nombre, un grand basset, courant, broussailleur et suiveur garanti.
S'adresser à **M. Bavaud.** à **Bulle.** H82B 458-210

Ferme à louer

dans le Jura; entrée en jouissance le 20 mars prochain ; pouvant tenir 12 mères vaches. Bâtiment neuf, avec déchargeuse et eau aux écuries. Fromagerie de Homille à 50 mèt. du bâtiment. Inutile de se présenter sans de bonnes références. Ecrire, sous Q 917X, à Haasenstein et Vogler, Genève. 461

L'Administration d'une source d'eau minérale en Allemagne, très connue en Suisse, bien introduite et très importante, **cherche** pour son

eau de table de 1er rang

un **représentant** capable et solvable, pour Montreux et environs (canton du Valais) et de Fribourg.
Offres sous K787 à Haasenstein et Vogler, Bâle. H7787 460

SOLIDITÉ

Elégance, forme rationnelle et **bas prix** ont valu partout un rapide écoulement à mes **chaussures.** H1057J 454

Souliers de travail, forts, ferrés, Nos 40-48 . . . . 6.—
Souliers à lacets, hommes, croc., sol., ferrés, Nos 40-47 8.—
Soul. à lacets, hommes, p. le dim., bts rapportés, trav. solide et soigné, Nos 40 47 8 50
Souliers pour dames, forts, ferrés. Nos 36-42. . . . . 5 50
Souliers p. dames, à lac., p. le dim., bouts rap., trav. solide et soigné, Nos 36 42 6.50
Bottines à élastiques pour dames, fortes, Nos 36-42 . 6.50
Bottines à élastiq. p. dames, *pour le dim.. beau travail,* solide, Nos 36 42. . . . . 6.80
Soul. pour garç et filles. sol, Nos 26-35 . . Fr. 3 50 à 6.—

Grand assortiment de chaussures en tous genres. Demandez catalogue richement illustré, envoyé gratis et franco. De nombreuses attestations du pays et de l'étranger, qui sont à la disposition de chacun, s'expriment de la façon la plus élogieuse quant à la réalité de m. services.
Envoi contre remboursement.
Echange immédiat, franco.

H. Brühlmann-Huggenberger
Chaussures Winterthour Chaussures

ON CHERCHE

pour un café de la Suisse allemande, **une fille** sachant bien cuire. Entrée le 1er mars.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H478F 455

Mises de bétail et chédail

Pour cause de mise à bail, on vendra en mises publiques, le lundi 17 février, dès 9 heures, au domicile du soussigné : 3 mères-vaches, dont 1 portante, 3 génisses, dont 2 portantes, 1 cheval, 3 chars à échelles, charrues, herses, hache paille, coupe-raves et autres objets de campagne trop longs à détailler.
L'exposant : 457 239
Franç. Buchs, à Granges-Paccot.

Demandez échantillons pour des

DRAPS

de lit, chemises, linge tout fil, de cuisine, de table et de toilette, serviettes, mouchoirs, torchons, toile à pâte, en toute largeur, et de la fameuse

MILAINE

pour hommes et garçons, du midrap H4799Y 2605

DE BERNE

à **Walther GYGAX,** fabricant, à **BLEIENBACH.**

APPARTEMENT

confortable, 6 pièces, galetas, cave, buanderie, à louer rue St-Pierre. S'adr. No 14, au 1er. 228

Hernies **M. Beck,** curé de Bergholz Guebwiller (Alsace) indique gratuitement le meilleur traitement des hernies. H47Q 114

A LOUER

à des personnes tranquilles et sans enfants, un appartement de trois chambres, cuisine claire, eau et dépendances. H458F 430
S'adresser, **rue de l'Hôpital, 35,** au magasin.

Fille de magasin possédant les deux langues et une belle écriture, au courant de la vente des denrées coloniales et pouvant fournir les meilleures références, est demandée pour de suite. — S'adresser chez MM Haasenstein et Vogler, à Fribourg. H481F 446

On cherche

une servante pour un ménage de 2 personnes. H471F 445-232
S'adresser à l'**Hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg.**

PAUL MAYER
FRIBOURG et ROMONT

Vente en gros et en détail de tous les matériaux pour constructions

Ciments prompts de la Porte de France **Grenoble.**
Ciment **Portland** artificiel, 1re qualité.
Chaux lourde, **qualité extra.**
Gypses de travail et **à semer.**
Tuiles et briques de n'importe quelle fabrique *(au choix du client).*
Tuyaux d'Aarau et en grès de Belgique.
Planelles en grès cérame pour **laiteries et laboratoires.** H107F 385-210

Engrais chimiques au dépôt de Romont

VINS DU PAYS

MEILLEURS CRUS DE
Désaley, St-Saphorin, Fendant,
La Côte, Neuchâtel, Vuilly.
PRIX MODÉRÉS H339F 348-184

MOULLET, négt., à FARVAGNY

Le 10 février

Jour de la foire de Fribourg

on vendra en liquidation, à 2 heures de l'après-midi, **devant le local du Strambino,** vis à-vis de l'Hôpital bourgeoisial : environ 300 boîtes en fer battu et en verre, 1 écrémeuse normande, une dite bretonne, plusieurs couloirs à lait, 6 cageots à fromage blanc, 1 terrine de comptoir, tôle d'acier, de 20 litres, avec son couvercle, 6 crochets porte boîte à lait, 3 torréfacteurs à café, système Chausson, plusieurs barattes en verre, nouveau système. 463-241

MISES D'IMMEUBLES

Madame Marie Marbach-Burry, tailleuse, à Rue, exposera en vente, par *voie d'enchères publiques :*

1. Une jolie maison, située au centre de la ville de Rue, comprenant deux logements et atelier au rez-de-chaussée, avec un beau jardin de 2 ares 34 mètres (26 perches) et assots, sous le château.

2. Un champ de 51 ares 12 mètres (568 perches) lieu dit : En la Fin de Plan, rière la commune d'Ursy.

Les mises auront lieu le jeudi 27 février prochain, dès 1 heure de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, à Rue, sous de favorables conditions
Rue, le 4 février 1902. H490F 453
Pour l'exposante : **F. CONUS,** not.

A remettre, à Neuchâtel, un

commerce de ferblanterie

avec **atelier et magasin,** possédant une bonne clientèle. — Ancienne maison avantageusement connue. — Situation exceptionnelle, au centre des affaires. — S'adresser à **M. Meystre,** architecte, à **Neuchâtel.** H219N 358

A. NUSSBAUMER & Cie, BANQUE

Rue de Lausanne 82, 1er étage, FRIBOURG
(A côté de l'Evêché)

Achats et ventes de Fonds publics. 108-59
Encaissements, Escompte, etc.
En ce moment nous bonifions:
Contre certificat de dépôt à 5 ans, 4 ½ %.
» » » » 3 » 4 ¼ %.
En compte-courant 3 ½ %.

LIBRAIRIE JOSUÉ LABASTROU, A FRIBOURG

Le Chansonnier fribourgeois

vient de paraître
Prix : 1 fr. 50 H10F 126

Grand choix de fleurs mortuaires

EN TOUS GENRES
Chez **Pauline BUSSARD,** modes
16, RUE DU TIR, 16 H436F 418

Manufacture lausannoise de biscuits

(Anciennement H. VALLOTTON, Lausanne)

Grande variété de biscuits fins et ordinaires. Spécialité renommée **LE STELLA,** succès du jour. — Nouveauté « L'ARMAILLI » biscuit au fromage pour cafés et restaurants. H10001L 137
Médailles or, Vevey 1901 ; argent, exposition universelle Paris 1900

Mlle M. HERMANN

119, Rue des Chanoines, 119

COUTURIÈRE POUR DAMES

Se recommande par un travail soigné. — *Prix modérés.* 459

L'Institut des sourds-muets

Cant. Fribourg **A GRUYÈRES** Suisse

a l'honneur d'annoncer au public que le cours pour le traitement des bègues commencera le **28 avril.**
Pour d'autres renseignements, s'adresser à la **Supérieure de l'Institut.** H350F 354-189

Banque cantonale de Bâle

garantie par l'Etat

Nous émettons des

Obligations 3 3/4 %

à termes fixes de 3 ans à 100. 50 %, puis dénonciables ensuite chaque jour à 3 mois, en titres de Fr 500, 1000 et 5000, ou de n'importe quelle somme supérieure à Fr. 500, nominatives ou au porteur, avec coupons semestriels.
H6484Q 113 **LA DIRECTION.**

F.L. Cailler's BLOK

le meilleur chocolat au lait pour cuire
la portion 10 centimes

Vins blancs du pays et vins rouges français

EN FUTS ET EN BOUTEILLES
H2852F CHEZ 65-47
NIGGELER-DUBOUS
Romont-Gare
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Dépôt du Bitter des Diablerets, Kirsch de Schwyz et Vermouth de Turin

---

HYGIÈNE — **Crème Héliopolis** — BEAUTÉ

sans rivale pour les soins de la peau
souveraine contre feux, rougeurs, gerçures, engelures, etc.
Détail : Parfum. et pharm. Vente en gros : F. Bindor, 36 Marché, Genève

---

Liquidation Liquidation

Pour cessation de commerce, je liquiderai, dès ce jour, tous les articles qui se trouvent en magasin.

Pierre MIVELAZ, père, coiffeur
H356F 58, RUE DE LAUSANNE, 58 355-193

Vve J. Lateltin-Anthonioz

FRIBOURG **84, Rue de Lausanne** **FRIBOURG**
A COTÉ DE L'ÉVÊCHÉ

Pour Carnaval

Location et confection de costumes travestis, dominos, clowns, pierrots et fantaisies, tous complètement neufs. 435

EAU PURGATIVE DE BIRMENSTORF
Argovie (SUISSE)

RAPPORT

La composition chimique de l'eau purgative de Birmenstorf doit être considérée comme particulièrement heureuse. Cette eau contient 16 gr. de sulfate de soude et 12 gr. de sulfate de magnésie au litre, ce qui donne une solution saline sensiblement isotonique au sang. En conséquence, tout effet irritant sur la muqueuse est évité et l'action détersive s'effectue d'une manière purement physique (par rétention).

La présence de carbonate de chaux coopère encore notablement à cette action douce, à cause de l'affinité de ce sel pour les acides, de façon que l'on ne peut s'attendre à aucune altération de la muqueuse intestinale, même après plusieurs années d'emploi de l'eau purgative de Birmenstorf. H2874Z 1711

De la déclaration ci-dessus, d'une autorité médicale, il résulte que l'eau amère de Birmenstorf est le purgatif **le plus sain** et **le meilleur** chaque fois que l'on veut avoir un effet **sûr** et **doux, sans crainte de malaises intestinaux** même après un usage prolongé, tout particulièrement pour la constipation prolongée, la jaunisse, les hémorrhoïdes, les calculs vésicaux, les maladies de foie, la *grossesse,* les *couches,* etc, etc.

Se vend dans les pharmacies, droguerie, chez les marchands d'eaux minérales, etc., ainsi que chez la propriétaire,

Soc. Anon. des Eaux minérales suisses, Zurich, V.

PUBLICITÉ

Nous avons l'avantage de porter à la connaissance de l'honorable public de la Gruyère et de la Veveyse que, dès le 1er janvier 1902, notre bureau de Bulle est transféré à H6F 140-78

l'imprimerie du **MESSAGER**

BULLE Rue de Vevey **BULLE**

Nous continuons à recevoir les annonces pour tous les journaux de Bulle, du canton de Fribourg, de la Suisse et de l'étranger.

Devis de frais. **Traductions.**
Rabais suivant l'importance des ordres.

Haasenstein et Vogler,
AGENCE DE PUBLICITÉ.

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'office des faillites de l'arrondissement de la Singine exposera en vente, par voie de mises publiques, à tout prix, le vendredi 14 février prochain, de 2 à 4 heures après midi, à l'Hôtel Central, à Guin, les immeubles appartenant à l'noirie Bigler, à Ræsch (Guin), comprenant habitation, grange, écurie, remise, étables à porcs, 76 poses de terrain en pré et champ et 8 ½ poses de forêt.
Tavel, le 28 janvier 1902. H385F 379-204
Le préposé aux faillites : **L. Fasel.**

En vente à l'Imprimerie-Librairie catholique suisse

FRIBOURG

Un siècle de l'Eglise de France

Mgr BAUNARD. *1800-1900* **Prix : 5 fr.**

La magie moderne ou l'hypnotisme de nos jours

Traduit de l'italien sur la troisième édition par l'abbé H. DORANGEON

R. P. Pie-Michel ROLFI, O. F. M. **Prix : 3 fr. 50.**

Vers l'Evangile!

Abbé S. VERRET. **Prix : 2 fr. 50.**

LES SAINTS PATRONS DES CORPORATIONS ET PROTECTEURS

spécialement invoqués dans les maladies et dans les circonstances critiques de la vie

LOUIS DU BROC DE SEGANGE. **2 vol. : 9 fr.**